Société canadienne des éleveurs de chèvres
La Société canadienne des éleveurs de chèvres
Boîte postale 726, Roblin, Manitoba R0L 1P0
tél. : 639-921-7788 *site web* : www.goats.ca *e-mail* :

RAPPORT AUX MEMBRES

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES ÉLEVEURS DE CHÈVRES SUR ZOOM

22 septembre 2026 • 17 h 00 CST (heure de la Saskatchewan) • 19 h 00 HE

Présents : Callum McLeod, Kelly Bidan, Sandy Howell, Ted Brooks, Susan Frazer, Arnie Steeves, Kerry O'Donnell (secrétaire-gestionnaire de la CGS)

Absents : Becky Holvik, Pier-Marc Tremblay

1. **Ouverture de la séance –** La séance est ouverte à 17 h 06 par le président Callum McLeod.

Modifications ou ajouts à l'ordre du jour. Approbation de l'ordre du jour. Un ajout à l'ordre du jour a été demandé par Kelly Bidan : question d'un membre concernant les délais pour les JLC. L'ordre du jour a été accepté tel quel, avec l'ajout demandé par Kelly. Proposition présentée par Susan Frazer. Appuyée par Kelly Bidan. Aucune opposition. L'ordre du jour a été approuvé.

2. **Examen des points à traiter issus de la réunion du 23 juin 2026.**

Points à traiter
Kerry

- Contacter un membre de CGS concernant les tarifs pour le remplacement en masse de certificats - **FAIT**
- Contacter l'agence de promotion concernant la réouverture de la boutique en ligne pour la saison des expositions estivales (avec une livraison prévue pour fin août). **FAIT – L'agence n'est plus disposée à collaborer avec la CGS en raison du faible volume des ventes**
- Réviser les propositions d'amendements aux statuts telles que discutées par le conseil d'administration et préparer leur soumission à la CLRC et à Agriculture Canada pour examen et commentaires. **FAIT – Commentaires reçus d'Agriculture Canada**

3. **Approbation du procès-verbal de la réunion précédente (23 juin 2026)**

Motion visant à approuver le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 23 juin 2026 présentée par Kelly Bidan. Appuyée par Ted Brooks. Aucune opposition. **ADOPTÉE.**

Examen des rapports

DRAFT

Société canadienne des éleveurs de chèvres
La Société canadienne des éleveurs de chèvres
Boîte postale 726, Roblin, Manitoba R0L 1P0
tél. : 639-921-7788 *site web* : www.goats.ca *e-mail* :

Rapport du secrétariat

- **Programmes d'enregistrement laitier :** Le bureau de la CGS a indiqué qu'il continuait à travailler avec le CCSI et Lactanet pendant l'été pour résoudre les problèmes de transfert de données, réémettre les rapports et traiter les récompenses Star P pour les lactations se terminant le 28 février 2026. Au 15 septembre, des certificats Star P ont été délivrés pour 5 des 9 troupeaux sur 305 en 2025/2026. Les rapports finalisés et mis à jour pour deux des troupeaux restants ont désormais été reçus au bureau, et deux troupeaux sont toujours en attente de mises à jour de la part de Lactanet.

- **Candidatures au poste d'administrateur de la CGS :** Le district 5 (Québec) n'a reçu aucune candidature au poste d'administrateur avant la date limite de dépôt des candidatures. Par la suite, le bureau a été contacté par une membre de la CGS du Québec intéressée (Jade Pinel). Le dossier de candidature reçu de Jade Pinel a été transmis au conseil d'administration.

  MOTION : Nommer Jade Pinel au conseil d'administration de la CGS pour le district 5 (Québec), qui rejoindra le conseil après l'assemblée générale annuelle. Proposée par Ted Brooks. Appuyée par Kelly Bidan. Aucune opposition. **ADOPTÉE.**

- **JLC –** Lors du premier JLC de l'année, trois juges actuels de la CGS ont conservé leur licence et un nouveau juge a obtenu une licence d'apprenti. Les coûts liés à l'événement ont dépassé le plafond de financement de 2 500,00 $ accordé par la CGS. Les organisateurs de l'événement ont remboursé à la CGS le dépassement de 1 337,07 $. Le JLC des Maritimes se tiendra le week-end des 26 et 27 septembre. Les résultats des examens en ligne et tous les documents écrits destinés aux candidats ont été envoyés par courrier et reçus par le coordinateur du jury (Arnie Steeves). Quatre candidats et un auditeur seront présents. Le bureau de la CGS et les organisateurs ont échangé au sujet du budget et des coûts liés à l'événement. Un parrainage hôtelier a été obtenu pour les membres du jury, et l'on prévoit que l'événement ne dépassera pas les 2 500,00 $ alloués au titre du financement. Le JLC de l'Ontario se tiendra les 17 et 18 octobre à Ancaster. Dix candidats à la certification complète sont inscrits. Une réunion Zoom préalable au JLC a été proposée aux participants des Maritimes, mais n'a suscité aucune adhésion. Une réunion Zoom préalable au JLC a été proposée aux candidats ontariens, mais aucun d'entre eux n'a manifesté son souhait d'y participer. La réunion a donc été annulée. Suite à cette annulation, certains candidats ont indiqué qu'ils souhaiteraient y participer. Une autre date est à l'étude. La réunion des membres du jury du JLC de l'Ontario est prévue le 6 octobre. Kelly a relayé un message qu'elle avait reçu d'un membre concernant les dates limites d'inscription au JLC, qui s'interrogeait sur la raison d'être d'une date limite fixée 60 jours à l'avance. Le secrétaire/trésorier a indiqué avoir reçu un courriel de ce membre concernant les étapes à suivre pour obtenir une licence de juge de la CGS. Le bureau a répondu en précisant la fréquence à laquelle se tiennent les JLC, où trouver les annonces des prochains JLC, et a détaillé les trois sessions proposées en 2026, tout en soulignant que, malheureusement, toutes les dates limites d'inscription étaient déjà dépassées. Des copies du manuel du JLC ainsi que du manuel des politiques et procédures ont également été transmises. Le secrétaire/trésorier a proposé d'envoyer un autre e-mail au membre pour expliquer certaines des raisons justifiant la nécessité de ces dates limites.

- **CNGF –** La CNGF organise actuellement des concours de marquage. Lors d'une réunion de la CNGF, le secrétaire/trésorier a demandé si des races miniatures étaient recherchées pour y participer. À l'issue de la

DRAFT

réunion, le bureau a envoyé un e-mail groupé destiné aux éleveurs connus de nains nigérians, contenant les informations relatives au concours de marquage ainsi que les coordonnées des personnes à contacter.

- **Articles promotionnels CGS / Logo CGS :** Comme indiqué au Conseil d'administration par e-mail, l'entreprise avec laquelle la CGS collaborait pour les articles promotionnels a informé le secrétariat de la CGS qu'elle ne poursuivrait pas sa collaboration avec nous en raison d'un faible volume de commandes (7 commandes au total passées pendant la période d'ouverture de la boutique CGS). Le secrétariat a demandé au Conseil d'administration s'il souhaitait qu'il recherche une autre entreprise susceptible de répondre aux besoins de la CGS. Il a été noté que le fait de n'ouvrir la boutique que pendant des périodes spécifiques avait peut-être constitué un frein aux ventes et qu'une ouverture en continu pourrait être plus adaptée. Il a également été noté qu'un temps considérable avait été consacré à la recherche d'une entreprise appropriée qui ne présente pas de frais initiaux, un choix limité d'articles dans la boutique, des frais de port exorbitants, etc. Il a été convenu que la responsable marketing poursuivrait ses recherches cet hiver. Kelly a accepté de contribuer à cette recherche en faisant appel à ses contacts dans ce secteur.

- **Réseau des services génétiques (**GSN) **:** Des réunions du GSN ont eu lieu le 21 juillet et le 3 septembre 2026. Les travaux menés lors de ces réunions ont porté sur la mise en place d'un cadre définissant le rôle du futur chef de projet, les canaux de communication ainsi que les rôles et responsabilités du président du GSN, du comité de pilotage et des sous-comités. Un sous-comité chargé du chef de projet a été constitué (auquel participe le secrétaire-trésorier de la CGS). La fiche de poste a été publiée et partagée sur la page Facebook de la CGS. Plusieurs candidatures ont été reçues avant la date limite. Le comité de recrutement a utilisé une matrice de recrutement pour évaluer les candidats et s'est réuni à nouveau le 18 septembre afin de sélectionner les candidats qui se verront proposer un entretien.

- **Base de données et évaluations génétiques de la CGS** : un premier e-mail a été envoyé à Holstein Canada afin d'évaluer son intérêt à collaborer avec la CGS pour héberger la base de données et les évaluations génétiques. Un e-mail de suivi a été envoyé, mais aucune réponse n'a été reçue à ce jour. Brian Sullivan a rencontré AgSights afin de leur présenter une vue d'ensemble des services que le CCSI nous fournit actuellement. Betty-Jo Almond, d'AgSights, abordera la question avec son conseil d'administration le 28 septembre afin d'évaluer leur intérêt à explorer les possibilités de collaboration avec la CGS.

- **Classification :** Tous les troupeaux ayant demandé des services de classification pour cette année ont désormais été évalués. Une dernière demande de remboursement de frais est en attente. En examinant les recettes par rapport aux dépenses à ce jour, le programme affiche une perte globale d'environ 3 500,00 $ cette année (hors frais liés à l'affranchissement pour l'envoi et le retour du matériel, frais de matériel informatique et de logiciels, les frais liés au CCSI, le temps de travail du bureau de la CGS, etc.). Lorsque des modifications ont été apportées au barème tarifaire des services de classification en début d'année, des frais supplémentaires de 300,00 $ ont été instaurés pour les réunions portant sur plus de 60 animaux afin de compenser le coût lié à la présence d'un deuxième classificateur. Cette mesure n'a pas été appliquée aux grands troupeaux en général. Le bureau s'est demandé s'il ne fallait pas y réfléchir pour 2027. Callum a demandé si le conseil d'administration devait réévaluer les attentes vis-à-vis de ce programme : générer des bénéfices, atteindre l'équilibre budgétaire ou bénéficier d'une subvention ? On s'est demandé pourquoi, si les classificateurs sont censés consacrer 8 minutes par animal, ils ne

DRAFT

peuvent pas évaluer plus de 40 animaux par jour. Il a été noté que tous les animaux ne rentreront pas dans ce délai de 8 minutes : certains prendront plus de temps pour diverses raisons. Le secrétaire-trésorier a indiqué qu'une réunion préalable à l'assemblée générale annuelle est prévue pour permettre aux administrateurs de discuter du programme TE.

	# Troupeaux classés	**Nombre d'animaux classés**	**Bénéfices/Pertes**	**Remarques**
2024	44	544	-2 405,56	
2025	55	622	- 10 766,03	Formation au classement en présentiel organisée
2026	59	703	- 3 500,00 $ (à ce jour)	

- **CGS Communications :** La lettre d'information d'automne de la CGS a été envoyée aux membres vers la fin de la semaine du 14 septembre. Les travaux relatifs à l'annuaire 2026 de la CGS débuteront prochainement. Le secrétariat a demandé si le Conseil d'administration était favorable à l'utilisation, pour 2026, du même format que celui utilisé en 2023, 2024 et 2025 (y compris le recours à la graphiste et à l'entreprise de publipostage) ? Le secrétariat de la CGS a contacté la graphiste qui avait travaillé avec nous les années précédentes et celle-ci est à nouveau disponible cette année, si le Conseil d'administration choisit de suivre cette voie. Le Conseil a accepté d'utiliser le même format pour 2026 et de travailler avec les mêmes partenaires.

- **Programme des concours :** La saison des concours 2026 s'est déroulée sans incident jusqu'à présent. Une chèvre vice-championne a été disqualifiée à la réception du certificat d'inscription (ROA) au bureau de la CGS en raison d'un tatouage incorrect et d'une inscription erronée figurant sur le ROA. La secrétaire des concours et la propriétaire de l'animal en ont été informées. La saison des concours 2026 touche à sa fin, avec encore 11 concours à venir cette année. La bannière du concours national de l'Ouest a été renvoyée au bureau de la CGS par la SGBA. Le bureau a été contacté par le juge du concours national de l'Est pour m'informer que le rapport d'évaluation (ROA) n'avait pas été envoyé, dans l'attente du paiement de ses honoraires par la foire organisatrice.

- **Modifications proposées aux statuts :** Les modifications proposées aux statuts ont été transmises au CLRC et à Agriculture Canada pour commentaires et examen à la fin du mois de juillet. Les commentaires d'Agriculture Canada ont été reçus le 11 septembre. Aucune des modifications proposées aux statuts n'a été jugée totalement inacceptable par Agriculture Canada. Des commentaires ont été formulés sur trois d'entre elles (12.4, 16.1, 25.1), accompagnés de suggestions de légères modifications de formulation. Le bureau de la CGS a envoyé un e-mail à Ag Canada le 14 septembre pour répondre à ses commentaires et a également demandé confirmation que l'une ou l'autre des versions de l'article 16.2 (vote par procuration) était acceptable. Les deux versions seraient considérées comme acceptables. (Une copie des réponses d'Agriculture Canada et du bureau de la CGS a été jointe dans un document séparé pour examen et approbation en vue de leur présentation aux membres lors de l'assemblée générale annuelle de 2026). Les modifications, accompagnées des révisions apportées à la suite des commentaires d'Agriculture Canada, ont été examinées par le conseil d'administration, ainsi que les révisions apportées à l'article 32.5. Le conseil d'administration a convenu de présenter les propositions de modification des statuts à l'assemblée générale annuelle de 2026 avec les révisions telles qu'elles ont été présentées.

- **Article 35** – **Plaintes.** Comme convenu précédemment par le conseil d'administration, une proposition de modification des statuts sera présentée afin de supprimer l'article relatif aux plaintes des statuts. Celui-ci serait remplacé par une politique interne. Le secrétaire-trésorier a transmis deux versions d'une politique relative aux plaintes : l'une élaborée par le comité des statuts, et une autre version qui évite l'utilisation de termes propres au domaine judiciaire tels que « culpabilité ou innocence », « accusé », « chefs d'accusation » et « contre-interrogatoire ». Le secrétaire-trésorier a fait remarquer qu'il n'était pas nécessaire de discuter de ces deux versions de la politique relative aux plaintes lors de cette réunion, car elles ne seraient mises en place que si la section actuelle sur les plaintes était supprimée des statuts.

- **Examen financier de la CGS :** Le secrétariat a indiqué que le travail était en cours avec les auditeurs pour l'examen financier de l'exercice 2026. Les documents et dossiers préalables ont été fournis aux commissaires aux comptes et le début de l'examen est prévu pour le 21 septembre. Les commissaires aux comptes ont besoin d'un délai minimum de 5 semaines pour mener à bien l'examen. Les états financiers provisoires seront disponibles au plus tôt la semaine du 26 octobre. Le secrétariat a indiqué qu'aucun contretemps n'était prévu dans la réalisation de l'examen financier.

- **AG** de **la CGS :** Comme convenu par e-mail, la date de l'AG 2026 est fixée **au samedi 28 novembre à 13 h (heure de l'Est).** L'avis de convocation à l'AG sera publié dans le bulletin d'information d'automne de la CGS (une copie du bulletin sera transmise à Agriculture Canada et au CLRC afin qu'ils soient inclus dans la notification). Comme les années précédentes, le secrétariat rédigera l'ordre du jour de l'AG et le diffusera aux participants avant l'événement. Le conseil d'administration a approuvé les dates proposées par le secrétaire-trésorier pour les réunions préalables à l'AG. Il a été convenu que toutes les réunions se tiendraient à 19 h (heure de l'Est).
    - 7 octobre : budget 2025/2026, examen des frais du CLRC (si le barème actualisé est disponible)
    - 13 octobre : Programme d'exposition et évaluation des races – Coûts de fonctionnement, modifications recommandées et révision des tarifs
    - 20 octobre : Programme d'enregistrement laitier – modifications recommandées et révision des tarifs
    - 27 octobre : Barème des cotisations du CLRC et réexamen du budget (si nécessaire). Élection du comité exécutif du CGS. Rôles et responsabilités pour l'assemblée générale annuelle.
    - 3 novembre : Réunion éventuelle pour approuver le projet de comptes OU approbation préalable par e-mail.

Rapport financier

Les rapports comptables des mois de juillet et août ont déjà été transmis au conseil d'administration.
Les soldes des comptes BMO de la CGS au 15 septembre 2026 sont les suivants :

Compte courant BMO - 357,54 $
Compte d'épargne BMO : 44 188,70 $
Solde de la carte Mastercard BMO : 866,27 $ (solde à régler avant la date d'échéance du 5 octobre 2026)

MOTION : Accepter les rapports financiers tels que présentés. Proposée par Sandy Howell. Appuyée

DRAFT

par Susan Frazer. Aucune opposition. **ADOPTÉE**

SOLDES BANCAIRES	Compte d'épargne BMO (30 août)	Compte courant BMO (30 août)	CIBC	TOTAL
Août 2025	46 770,03	628,84	4 314,27	51 713,14
Août 2026	44 188,70 $	357,54 $	0,00	44 546,24

- Le S/M a indiqué qu'un CPG de 5 000,00 $ (5 x 1 000,00 $) investi en 2024 est arrivé à échéance le 9 septembre 2026. En raison d'une erreur de la part de BMO, 4 000,00 $ (plus les intérêts courus) ont été réinvestis et 1 000,00 $ (plus les intérêts courus) ont été versés sur le compte courant BMO. Le taux d'intérêt initial était de 3,75 %. Les 4 000,00 $ qui ont été réinvestis l'ont été au taux d'intérêt en vigueur le jour de leur échéance (2,75 %). Les taux d'intérêt ont augmenté depuis. Le secrétaire-trésorier a indiqué qu'il existe un délai de 15 jours à compter de la date d'échéance des CPG pour effectuer des modifications (c'est-à-dire encaisser l'intégralité des CPG, réinvestir dans un autre plan, etc.). Les différentes options de CPG et leurs taux d'intérêt associés ont été présentés au conseil d'administration. Le secrétaire-trésorier a suggéré au conseil d'administration d'envisager de placer les quatre CPG de 1 000,00 $ qui ont été automatiquement réinvestis dans un CPG offrant un taux de rendement plus élevé, et de réinvestir le CPG de 1 000,00 $ qui a été déposé sur le compte courant BMO avec les 4 000,00 $ restants.

  MOTION : Investir le CPG de 5 000,00 $ (majoré des intérêts courus) arrivé à échéance le 9 septembre 2026 dans un certificat de placement garanti (CPG) de la BMO à un taux d'intérêt de 3,2 % pour une durée de 23 mois. (De préférence sous la forme d'un montant unique, mais divisé en 5 CPG individuels si nécessaire). Proposée par Ted Brooks. Appuyée par Kelly Bidan. Aucune opposition. **ADOPTÉE.**

Rapport du comité exécutif (Callum, Kelly, Pier-Marc)

- Rien à signaler

CNGF – Susan Frazer

- Susan a indiqué que des essais d'identification sont actuellement en cours au CNGF et que deux personnes possédant des nains de race « Nigerian » se sont renseignées sur ces essais et sur une éventuelle participation.

Comité **d'enregistrement de la production laitière –** Sandy Howell

- Sandy a indiqué que le comité s'était réuni plus tôt dans la journée et que des recommandations devraient être disponibles pour la prochaine réunion du conseil d'administration.

Rapport du comité des expositions – Ted Brooks

- Rien de nouveau cet été

DRAFT

Rapport d'évaluation de type – Arnie Steeves
- Pas de nouveautés cet été

Rapport de classification – Susan Frazer
- Pas de nouveautés cet été

Rapport du comité des jeunes – Becky Holvik
- Pas de nouveautés cet été

Rapport du comité JLC – Callum McLeod
- Callum a indiqué qu'un guide de notation avait été élaboré pour être testé lors du JLC de l'Ouest en juin. Ce document a été transmis aux jurys des JLC de l'Est et des Maritimes, qui ont été encouragés à le tester et à faire part de leurs commentaires lors de leurs prochains JLC.

Comité des statuts – Susan Frazer
- Ce point a déjà été abordé dans le rapport du bureau.

5. **Nouvelles affaires**
   - **Demande de remboursement des frais de classification par un membre –** Le secrétaire-trésorier a reçu un courrier d'un membre ayant payé des services de classification en 2026 et demandant un remboursement en raison d'un accident corporel l'obligeant à annuler sa participation.

     MOTION : Accorder un avoir au membre pour les frais de classification payés en 2026. Cet avoir sera valable pour l'un des programmes de performance de la CGS en 2027. Proposée par Kelly Bidan. Appuyée par Sandy Howell. Aucune opposition. **ADOPTÉE.**

   - **Attribution du Salon national de l'Est 2027 –** Une seule candidature a été reçue pour accueillir le Salon national de l'Est en 2027 (de la part de la RAWF). La question a été posée de savoir si le salon était homologué séparément pour les juniors et les seniors. Le secrétariat a précisé qu'il s'agissait d'un salon ouvert à tous.

     MOTION : Attribuer le Salon national de l'Est 2027 à la Royal Winter Agricultural Fair. Proposée par Kelly Bidan. Appuyée par Callum. Aucune opposition. **ADOPTÉE.**

   - **Approbation du concours de chèvres laitières du Royaume-Uni lors du salon RAWF 2027** – Une demande a été reçue afin que le Conseil d'administration envisage d'approuver la nomination de Nick Parr, du Royaume-Uni, en tant que juge pour le concours de chèvres laitières du salon RAWF 2027. Le secrétaire-trésorier avait préalablement diffusé les informations fournies concernant le juge et a confirmé qu'il figure sur la liste des juges actuellement agréés sur le site web de la British Dairy Goat. Callum a fait remarquer que ce juge avait officié dans toute l'Europe ainsi qu'en Australie. Le secrétaire-trésorier a indiqué que tout juge non agréé par la CGS appelé à juger un concours de la CGS recevait une lettre soulignant les

DRAFT

différences importantes, ainsi que le règlement actuel des concours de la CGS et les fiches d'évaluation. Il a été suggéré qu'en plus de cela, une brève réunion pourrait être organisée avec le juge britannique avant le concours afin de s'assurer que le règlement et les fiches d'évaluation de la CGS soient bien utilisés. Il a été convenu que le bureau de la CGS devrait contacter les organisateurs du concours de la RAWF et les informer que Nick Parr est agréé pour juger le concours de la RAWF de 2027. Callum a proposé de rédiger une procédure que la CGS pourrait suivre afin de garantir le respect des règles et des fiches d'évaluation de la CGS à temps pour la réunion d'examen du concours prévue en octobre.

- **Exposition de chèvres laitières à la RAWF 2026 –** Le secrétariat a signalé qu'aucun formulaire de candidature n'avait été soumis par la RAWF pour organiser une exposition en 2026. Il avait été précédemment signalé que la RAWF n'avait pas soumis de candidature pour l'exposition nationale de l'Est de 2026 par erreur et que cette exposition avait été attribuée au Québec. Le secrétaire-trésorier a contacté la RAWF afin de clarifier ses intentions pour 2026, et une demande d'organisation d'un concours ouvert aux chèvres a été reçue pour le 7 novembre 2026. Il a été noté que des certificats avaient été commandés à la place des rosettes.

6.Prochaine réunion – Mercredi 7 octobre 2026 à 17 h, heure de la Saskatchewan

7. Levée de la séance – La séance a été levée à 18 h 30 par Ted Brooks

DRAFT